L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 5 OCTOBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE 5 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par D. E. Morphy, aux Nos 15 et 17 rue Fulton, plats-côtés désossés.

Par Jos. Rosenthal, au No 16 de la rue de Chartres— Bottes, souliers et brodequins.

Par G. Laumont, au No 56 de la rue de Chartres—vêtements assortis avariés.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 rue de Chartres—marchandises sèches et lingerie.

ATTENTION!

Plats-côtés désossés — Voir l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Dimanche, 5 Octobre.
ACADÉMIE Fun, comédie.

Une diatribe du New-York "Herald."

Il nous semble qu'après toutes les expériences politiques faites dans les deux mondes, les peuples doivent commencer à comprendre qu'ils ne peuvent pas toujours se laisser payer de mots. Chaque gouvernement a sa valeur, sans doute, comme ses défauts, mais le gouvernement qui doit avoir le moins de valeur est celui qui a le plus de défauts. Nous mettons ici les principes de côté, par la raison très simple que les principes ont fort peu de puissance sur l'esprit des gouvernants. Si les principes avaient toute la puissance que la beauté d'une formule comporte, non-seulement on devrait en faire une règle souveraine de gouvernement, mais encore il faudrait fraternellement les répandre avec des restrictions convenables, partout où ils ne sont pas, afin que tous les peuples pussent jouir de leur ancienneté bienfaisante. Alors la république serait universelle; elle serait la seule forme de gouvernement raisonnable; la seule répondant à la dignité humaine, la seule sous laquelle l'homme, soumis seulement à des lois générales, pourrait se développer, croître et progresser dans toute la liberté qui convient à sa nature, et certes, il faut beaucoup de liberté à l'homme attendu que de tous les êtres créés, c'est celui qui raisonne le plus.

Cependant si l'on voulait donner à l'homme toutes les libertés qu'il mérite par l'élévation de son jugement et de son intelligence, et établir un gouvernement fondé sur le principe de liberté illimitée, qu'arriverait-il? Il arriverait, qu'au premier essai d'un gouvernement de ce genre, il y aurait oisiveté, jalousie, ambition, dispute, guerre, destruction et extermination. Et comment cet horrible état de choses guérait-il? Il finirait évidemment par la démolition des principes, de ces mêmes principes en vertu desquels on aurait voulu faire de l'homme un être essentiellement libre, absolument libre, pratiquement libre, un être enfin digne de sa haute nature et de sa grande destinée.

La république a eu toujours la prétention d'être le gouvernement le plus favorable aux peuples et aux individus, et cela devrait être, si cette forme de gouvernement répondait par ses œuvres aux promesses de son titre. Mais elle y répond fort mal et nous ne connaissons pas de pays où l'on se plaigne autant de la république que là où elle existe, que là où elle règne en souveraine absolue. Nous ne voulons pas citer comme exemple les petites républiques du nouveau monde qui ont à coup sûr un vice d'origine, celui d'être nées avant leur temps, et qui, faute d'instruction et de lumières parmi leurs citoyens, ne peuvent leur assurer l'ordre et la sécurité en même temps que la liberté et la paix. Nous ne voulons pas citer ces petites républiques parce qu'on nous répondrait que nous ne devons pas aller chercher des exemples chez des races à peine civilisées. Eh bien! prenons un pays civilisé et voyons ce qui s'y passe :

On ne dira pas que la république des Etats-Unis ne soit pas citable et que ce n'est pas là que se trouve l'exemple dont nous avons besoin pour le soutien de notre thèse. La république des Etats-Unis offre-t-elle en ce moment les avantages politiques que demande, non pas l'humanité idéologue, l'humanité égalitaire, l'humanité démagogique, mais seulement l'humanité raisonnable, sage, réservée, prudente et telle qu'il est permis de croire qu'elle peut-être et qu'elle est en effet en grande majorité.

Non, la républiquedes Etats-Unis n'offre point ces avantages, il s'en faut de beaucoup. Elle ne réalise, en ce moment, aucune des promesses de son titre; et ce n'est pas nous qui portons la sentence; la sentence est partout; elle est dans les faits publics, dans les désordres publics, dans les plaintes publiques et dans les calamités publiques; elle est dans les fautes du gouvernement général, dans les fautes des gouvernements d'Etat, dans la conduite des fonctionnaires, dans la morale des officiers publics, et dans le cynisme avec lequel la liberté est violée, non par besoin de justice et d'ordre, mais par besoin et par intérêt de parti. N'est-ce pas vrai et disons-nous un seul mot de trop? Où vit-on jamais d'aussi odieux scandales politiques que ceux qui se passent dans le Sud, et particulièrement dans cet Etat, et qui s'y perpétuent avec l'appui des bayonnettes de la république? Nous n'inventons pas; nous prenons simplement les choses telles qu'elles sont.

Mais le Sud ne compte pas, nous répondront : le Sud est un pays conquis, qu'on vous corriger et qu'on punit pour ses fautes et ses crimes passés.—Admettons cela rigoureusement et soufflons qu'on nous dise que le Sud avait commis des crimes punissables; mais le Nord, qui n'a pas commis de crimes, le Nord où il n'y a rien à punir, est-il dans une meilleure situation, et la république que y est-elle plus florissante bien que les bayonnettes fédérales n'y fassent pas d'apparition, pour le moment du moins?

Nous pourrions prendre du Nord, par exemple, non pas un Etat, mais dix et davantage si cela était nécessaire, car partout dans le Nord on voit le trouble, le désordre, le mépris de la loi et la discorde. Nous nous bornerons à citer une grande ville, mais la plus grande des Etats-Unis et de l'Amérique, la ville de New-York, et au lieu de parler nous-même, nous laisserons parler, non pas la petite presse, celle qui vit d'exagérations et de récits d'aventures, mais la grande presse, la presse sérieuse, et de cette presse sérieuse nous prendrons le plus grand journal, et peut-être le premier journal du monde, le New-York *Herald*. Voici un extrait littéral de son article de fond du 30 septembre, article rétrospectif sur les dernières élections.

Dans la chaleur de l'excitation produite par la découverte de faits de corruption officielle, le *Herald* eut soin de prémunir le peuple de New-York contre le danger d'élire aux emplois publics des hommes également pervers, sinon aussi hardis que ceux qu'il s'agissait de remplacer; contre le danger de changer simplement une clique d'aventuriers politiques pour une autre.

Nous vîmes que nombre de coureurs de places tâchaient de se mettre en évidence par des bruyantes chlamdanieries de sympathie avec le mouvement de réforme et que les nominations du parti ne promettaient l'autre bénéfice public substantiel que celui qui résulterait simplement de la chûte de la clique Tweed et Conolly, bénéfice de plaisir et non de réalité. Ces candidats se professaient rien qu'à faire croire à un adeur de réformes utiles, commandées par l'intérêt général. Ils furent élus néanmoins; deux années se sont écoulées depuis l'avènement de ces hommes nouveaux, et le résultat a justifié nos soupçons et prouvé la sagesse de nos avertissements. Nous avons eu deux législatures d'Etat élues au bruit des cris pour la réforme, et toutes les deux ont été aussi corrompues et aussi incompétentes qu'aucune qui ait jamais déshonoré l'Etat.

Les membres du comité de 70 se sont simplement assuré les bonnes places et les profitables aubaines, prouvant du changement de personnes. Pas un seul individu de ceux qui avaient été impliqués dans les notes criminels commis sous l'ancienne administration de ville n'a été livré à la justice; pas un seul dollar des vastes sommes volées au trésor de ville n'y est rentré. Les politiciens ont fait de la réforme à chaque élection un grand capital et ont pu, sous la draperie de ce mantean, faire impunément et facilement des manœuvres frauduleuses et des combinaisons mercenaires. Aujourd'hui, le gouvernement de ville est dans la confusion, le chaos, ce qui le rend impuissant et inoffensif. Nos finances sont dans un tel désordre que personne ne peut dire dans quelle situation se trouve la ville. Le bureau du contrôle n'a aucun titre à la confiance publique.

Les principaux employés sont ceux de Connolly et de Tweed et ils jouissent d'une grande faveur auprès de leurs nouveaux chefs. Avec l'incompétence, l'obstination et l'inepties à la tête du département des finances; avec une comptabilité livrée à la confusion et aux ténèbres, avec des hommes qui sont la lie de l'ancien régime, à la tête des livres et des papiers, le peuple ne peut s'attendre qu'à des désastres. Notre dette s'augmente rapidement, nos taxes sont plus lourdes que jamais, les créanciers publics ne sont pas payés et tous les travaux d'amélioration sont suspendus. Les soi-disant champions de la réforme et d'un gouvernement honnête se disputent entre eux. Telle sont les fruits que nous avons obtenus de la réforme publique."

Ne dirait-on pasque le *New York Herald*, en se livrant à cette diatribe, a voulu prouver deux choses? la première, c'est que la république, par la nature de ses institutions, est irresponsable; la seconde, c'est que la république, toujours par la nature de ses institutions, est irrétorquable. Nous épargnons à nos lecteurs républicains toute autre conclusion.

L'Hôtel St.Louis.

C'est aujourd'hui à midi qu'aura lieu, dans la rotonde de l'hôtel St-Louis au rez-de-chaussée, l'assemblée de propriétaires convoquée dans le but de mettre l'Association à même de continuer l'exploitation de sa propriété.

L'hôtel est tout prêt. Les installations y sont complètes et dans le meilleur état. Il n'y a, sous ce rapport, aucune nouvelle dépense à faire.

L'Hôtel pourrait être ouvert demain, s'il le fallait, et les voyageurs et les habitués y seraient reçus avec tous le confort qui a fait tant de réputation à cet établissement. Les vivres seuls seraient à acheter. En sera-t-on réduit à abandonner une entreprise qui a coûté tant d'efforts, de soucis et de peines, parce que les intéressés, et nous comptons ici comme intéressés tous les propriétaires et contribuables du Deuxième District, refuseraient de souscrire pour une œuvre qui est d'une importance suprême pour cette partie de la cité?

La recette faite l'année dernière serait fort belle si l'association n'eut pas été endettée. Ce n'est donc pas parce que l'entreprise n'a pas réussi qu'un appel est adressé aux propriétaires du Second District, mais uniquement parce qu'il faut faire face à des dettes contractées nécessairement au début de l'exploitation. Que ces dettes soient couvertes, que l'hôtel soit désembrigué par une nouvelle mise de fonds, et l'association peut poursuivre son œuvre sans plus avoir d'inquiétude à l'avenir.

Nous pensons, qu'en pareille circonstance, les propriétaires ne doivent pas hésiter à contribuer de tout leur pouvoir au soutien de l'entreprise. L'exploitation de l'Hôtel St-Louis comme hôtel est pour le second district d'un intérêt de premier ordre. Nous ne devons pas oublier de dire que l'hôtel deviendra plus populaire encore avec le chemin de fer qu'on vient d'établir rue Royale; les recettes en seront certainement améliorées.

Mais, en supposant que l'hôtel ne fît pas la fortune des membres de l'association, est-ce dans ce but seul qu'elle a été formée? Non, certes, et nous savons que de la part de M. Miotou, qui a été le promoteur et l'âme de l'entreprise, qui a fait pour elle tant de sacrifices divers, qui lui a consacré tant de temps, de calculs et de peines, il n'y avait que l'envie d'être utile à tout le district en y faisant renaître un mouvement dont dépendaient, en quelque sorte, sa prospérité et son avenir. C'était la l'ambition de M. Miotou et aussi celle de beaucoup de membres de l'association; noble ambition assurément et qui mériterait d'être récompensée.

La question est donc bien posée. C'est une question d'intérêt presque vital pour toute cette partie de la ville au-dessous de la rue du Canal. Si l'Hôtel St-Louis est vendu, il ne renaîtra plus comme hôtel; il deviendra on ne sait quoi; mais à coup sûr le Second District n'en retirera plus aucun avantage. C'est une ressource qui lui restait et qu'il perdra à jamais.

Que les propriétaires intéressés pèsent donc cette affaire et lui accordent toute l'attention qu'elle mérite! Le temps presse; la saison est pour ainsi dire ouverte; les steamers nous apportent déjà les produits de la grande vallée et les voyageurs les suivent. Il faut absolument que l'association mette l'hôtel St-Louis à même de les recevoir, ou bien il faut qu'il se ferme à jamais. Après les efforts du président de cette association, nous ne croyons pas, s'ils échouent, que personne ait plus tard le courage de reprendre une affaire pareille.

Ne pouvant nous imaginer que les propriétaires du second district restent insensibles à des considérations de cette importance et de cette valeur, nous espérons qu'ils voudront bien se rendre au meeting d'aujourd'hui avec l'intention de coopérer, suivant leurs moyens, à toutes mesures de nature à sauver l'association et à lui conserver la propriété de son hôtel.

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL. — Nous avons déjà annoncé le grand concert qui doit être donné le 4 novembre prochain dans la nouvelle salle de M. Grünewald, rue Baronne, par Mme Nelville Mercier-Bier, sous la direction du professeur Van Huffien. On parle beaucoup de ce concert dans la ville. On dit des merveilles de la voix de Mme Mercier-Bier et de son talent d'artiste, car déjà cette jeune dame est classée dans cette catégorie. Le timbre qu'elle possède est fort beau, réunissant la force à l'étendue et à la justesse. Une voix pareille, cultivée par un maître aussi habile que M. Van Huffien, ne peut manquer d'enthousiasmer le public et nous croyons que cette soirée fera époque à la Nouvelle-Orléans. Mais les moyens de succès de Mme Bier ne se bornent pas à sa voix et à son art pour le chant. Elle est à d'autres qu'on aime beaucoup chez les cantatrices et qui produisent toujours beaucoup d'effet, ce sont les grâces personnelles. Sous ce rapport la jeune cantatrice est richement douée. Elle a donc tout ce qui séduit le plus, beauté, talent, science du chant, voix pure et vibrante. C'est une Falcon. Le public serait bien difficile s'il refusait ses bravos à tant de perfections.

L'EXPULSION DES FILLES PUBLIQUES. — Nous avons reçu à ce sujet une communication par laquelle on nous informe que depuis une quinzaine de jours on a expulsé les femmes prostituées de la rue Bourgogne, entre les rues Conti et Bienville, et celles de la rue Conti, entre les rues Dauphine et Bourgogne; et que, néanmoins, plusieurs établissements du même ordre social sont tolérés par la police dans les mêmes rues. Puisqu'on a voulu faire quartier net, on nous demande pourquoi on a souffert des exceptions en violation de l'ordonnance du Conseil de ville? Nous serions fort en peine de le dire. La police a-t-elle été trompée, ou a-t-elle volontairement négligé de faire exécuter les clauses formelles de l'ordonnance, comme cela est arrivé tant de fois depuis vingt ans, ce sont là des questions que nous ne pouvons résoudre. Mais ce que nous pouvons faire, c'est d'être l'écho des plaintes des habitants, auprès de l'administration de la police. Nous portons donc ce fait à la connaissance de M. Brewster, et nous l'engageons à user de son autorité pour que force reste à la loi. C'est surtout dans les affaires de police qu'il faut appliquer le principe d'égalité : ou tout ou rien.

CHANGEMENT DE LOCAL.—J. MANDIN a transféré son magasin de *vins et de liqueurs* du No 163, rue Decatur (anciennement Vieille-Levée) au No 57 de la même rue, entre celles Bienville et Conti.
5oct—3.

NEW ORLEANS NATIONAL BANKING ASSOCIATION.— Le bruit s'est répandu hier soir que cette banque avait suspendu ses payements et nous n'avons pas tardé à en renseigner la nouvelle positive. Cette banque était de création récente et M. Chas. Cavaroc en était le président. Nous regrettons d'autant plus cette faillite, que "l'Association de Banque Nationale de la Nile-Orléans" avait été fondée en majeure partie avec les capitaux du Second District. Nous espérons toutefois que les dépôts n'en souffriront pas et qu'ils reviendront intégralement à leurs propriétaires.

Il faut que la crise soit bien grave pour avoir fait culbuter un établissement de cette sorte, dirigé par un homme aussi habile que M. Cavaroc. Nous en sommes attristés, car rien n'aurait de décourager personne, nous ne pouvons nous empêcher de craindre un pareil dénouement pour d'autres institutions banquières de la ville. Par contre, on nous assure que la Banque du Canal a repris le cours habituel de ses affaires et qu'elle paye en grande partie ses dépôts. Quant à la banque dont on a annoncé hier soir la faillite, on espère que la liquidation pourra avoir lieu sans l'intermédiaire de la Cour des Etats-Unis, ce qui épargnerait une masse de frais considérable.

Théâtre de l'Opéra.

M. Placide Canonge, dans une lettre datée du 19 septembre, annonce qu'il a complété son personnel artistique. Nous avons déjà publié une première liste d'engagements : le directeur de notre scène lyrique en a composé de nouveaux dont voici la liste :

DE QUERCY. — Second ténor d'opéra et d'opéra-comique, premier ténor léger au besoin, PREMIER TÉNOR D'OPÉRETTE, grande réputation et voix exceptionnelle dans cet emploi; capable au besoin de chanter la *Favorite*, le *Trouvère*, *Lucie*, *Hérodiade*, la *Traviata*, etc.; a eu les plus grands succès dans l'opérette. Il a fait les premiers théâtres de Paris et de Province, et arrive de Russie où il a obtenu de grands succès.

LOURDE. — Baryton de grand opéra, partageant l'emploi avec M. Devoyod, et baryton d'opéra-comique.

FEITLINGER. — Basse chantante d'opéra et d'opéra-comique.

DUPLIN. — Troisième Basse.

MARCHAND (frère de Mme Colson, des Bouffes Parisiens). — Trial premier comique, ténor d'opérette. Il compte des créations nombreuses et heureuses à Paris.

LINGÉ (du Vaudeville-Paris). — Premier rôle marqué pour noble, des premiers rôles, financier, comique marqué, laruette en tous genres, y compris l'opérette.

PERRENOT. — Second comique (ténor).

ST-EMILE. — Second régisseur.

Mlles LAGYE. — Chantense légère, connue par ses succès sur les premières scènes françaises, en Belgique et en Hollande.

CARINI. — Première Dugazon, des chanteuses légères, et chantant l'opérette.

THIÉBAULT, (des Bouffes Parisiens), Seconde Dugazon d'opéra-comique; seconde chanteuse d'opérette, amoureuse, soubrette.

On peut voir la photographie des artistes chez M. Tyler, rue du Canal.

M. Canonge quittera le Havre vendredi prochain, 10 du courant; il sera donc ici avant la fin du mois. A son arrivée, nous publierons la liste complète des artistes de l'Opéra.

ELECTIONS EN FRANCE.—Le président McMahon a rendu le décret suivant :

Article 1er.—Les électeurs des départements de la Haute Garonne, de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Nièvre sont convoqués pour le dimanche 12 octobre prochain, à l'effet de pourvoir au siége de député à l'Assemblée nationale, vacant dans chacun de ces départements.

Art. 2—Les opérations électorales auront lieu suivant les formes déterminées par le décret du 2 avril 1871 ci-dessus visé.

Art. 3—Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles le 17 septembre 1873.

Le président de la République Française,
Maréchal de McMAHON,
Duc de Magenta.

Par le président de la République,
Le ministre de l'Intérieur,
BUFFET.

Nous apprenons de source certaine qu'hier, à peine le décret convoquant les électeurs dans quatre départements avait-il paru au *Journal officiel*, de nombreux agents du radicalisme parisien et de Paris, avec mission de commencer activement le racolage des voix dans les campagnes. Plusieurs journalistes de la presse radicale de Paris sont également partis hier pour la Nièvre, le Puy-de-Dôme et la Loire, où ils vont renforcer la rédaction ordinaire des feuilles républicaines. On n'a pas cru devoir expédier de renfort à Toulouse, où le citoyen Duportal se charge seul, paraît-il, de mener vigoureusement la campagne.

On voit que les radicaux ne perdent pas de temps. Espérons que les conservateurs sauront les imiter.

(*Patrie.*)

THÉO. DANZIGER & SONS.—Cette grande et populaire maison de Dry Goods, qui publie depuis de longues années un avis hebdomadaire dans les colonnes de l'ABEILLE, ne nous en avait jamais envoyé un de l'importance, au point de vue de l'intérêt du public, de celui qui paraîtra dans notre numéro de ce jour. Cet avis, que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs, renferme, en effet, une liste d'articles, avec leurs prix, qui est aussi vaste que variée.

M. Théo. Danziger, qui se tient à New-York, a profité de la perturbation créée sur ce grand marché par la dernière secousse financière, pour y faire de très-forts achats à des conditions exceptionnellement avantageuses. C'est la seule raison qui explique le grand bon marché auquel MM. Théo. Danziger & Sons peuvent vendre les articles qu'ils offrent en ce moment.

VINS ROUGES, COGNAC, LIQUEURS.— Nous appelons l'attention du commerce et des consommateurs sur l'annonce de la maison J. Mandin, 57 rue Decatur ci-devant Vieille-Levée, qui a reçu par le navire Kralfevica, de Bordeaux, une grande consignation de vins rouges et de cognac des marques les plus estimées, ainsi que 300 caisses de la liqueur dite l'Ermite de Bordeaux, liqueur favorite aujourd'hui et que beaucoup de connaisseurs aiment et recherchent.

Pour répondre au développement de ses affaires, M. J. Mandin vient de transférer son établissement du No 163 rue Decatur au No 57 de la même rue, entre les rues Bienville et Conti, et son nouveau local, beaucoup plus vaste que l'ancien, est une preuve certaine de la prospérité de cette maison qui occupe un rang très enviable dans le commerce de la ville.

AVIS IMPORTANT.—Nous appelons tout particulièrement l'attention des propriétaires de maisons et celle des familles, sur l'annonce que Mme veuve H. Habert, 100 rue de Chartres, entre Conti et St. Louis, publie aujourd'hui dans nos colonnes. Cette ancienne et populaire maison vient, en effet, de recevoir, d'Europe et du Nord, un assortiment complet de papiers peints de toute sorte, qu'en raison de circonstances difficiles que nous traversons, elle vendra à des prix extraordinairement bas et qui défient toute concurrence.

C'est une excellente occasion pour les personnes qui ont besoin d'articles de ce genre et nous nous faisons un devoir de leur recommander Mme veuve Habert, non seulement pour leurs achats de papiers peints, mais encore pour tout ouvrage qu'elles pourraient lui confier et que cette maison se charge d'exécuter à des conditions on ne peut plus raisonnables.

VENTE AU RABAIS ET AUX CHECKS.— Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de M. J. Turcotte, rue de Canal, 158. M. Turcotte vend ses marchandises à 25 pour cent au-dessous du prix coûtant. De cette manière, elles seront promptement vendues. Il ne faut donc pas négliger cette occasion de bon marché. M. Turcotte annonce en outre qu'il recevra en paiement les checks des banques, ce qui fait un double rabais. En vérité, on ne saurait être plus libéral.

On télégraphie de la Havane, en date du 29 :

"Des dépêches de la côte sud de Cuba rapportent qu'on a aperçu un large de Zara un désespérez allures suspectes. Les autorités espagnoles croignent qu'il débarquement d'armes ne soit tenté par ce navire.

"Les insurgés ont attaqué un train de chemin de fer arrêté entre San Jose et Juanita pour prendre du bois. Un officier espagnol et deux voyageurs sont blessés.

"Un télégramme de San Juan (Puerto Rico) dit que plusieurs rixes ont eu lieu récemment à San German, à Aguadilla et à Cayo Larga, entre les habitants et les soldats en garnison dans ces localités."

Le moyen de décourager le travail de la femme.—Si "le moyen est de l'argent," tant ce qui tend à faciliter le travail est un pas pénible pour l'humanité. Le meilleur moyen chez à rendre n'est pas une "bonne femme vigoureuse" — l'expérience le prouve; aussi le NÉPOLIO, en persistant à une ménagère de nettoyer, en un jour, autant que deux autres en deux jours à l'aide de la brosse et du savon, est-il ma véritable bienfait. La femme qui l'employé une seule fois ne voudra plus n'en passer. C'est ce qu'il y a au monde de meilleur et de plus économique pour le nettoyage.
3 oct—tf—vdo

AU DOCTEUR GAUTHIER,
Ex-Médecin Aide-Major de l'Armée Française.

HOMMAGE DE RECONNAISSANCE.

Après m'avoir fait suivre très longtemps un traitement pour un mal au doigt annulaire de la main droite, et m'avoir fait subir deux amputations successives, qui n'avaient pas réussi, le médecin qui me traitait voulait avoir recours à une troisième amputation. Avant de me décider à cette nouvelle et dangereuse opération, je consultai un grand praticien de la ville qui approuva et conseilla l'opération. Désigné à la cuisse, je me rendis chez M. Mongin, pharmacien, pour acheter du chloroforme, et là j'eus le bonheur de rencontrer une personne qui me conseilla d'aller voir le Dr. Gauthier, rue du Canal, 16, avant de me laisser pratiquer cette troisième opération.

Je suivis heureusement ce conseil; et le docteur, que j'allais trouver immédiatement, après avoir examiné mon doigt avec beaucoup d'attention, me dit : Monsieur, je vous promets de vous guérir sans avoir recours à une opération. J'ai suivi pendant quelques semaines le traitement qu'il m'avait prescrit, et c'est, entièrement guéri et avec la jouissance pleine et entière de mon doigt, que je signe ce présent certificat offert au Dr. Gauthier en reconnaissance de ses soins généreux, et que je rends hommage à son talent et à ses connaissances profondes en médecine.

PH. BIDAULT,
Coin St Philippe et Villeré, Nouvelle-Orléans

NILE-ORLÉANS, 27 SEPT. 1873

Monsieur le Docteur A. Gauthier :

MONSIEUR LE DOCTEUR,

C'est après avoir lu les certificats que vous ont été donnés en reconnaissance des guérisons que vous avez obtenues, et guidé par de votre conseils, que je suis allé vous trouver avec mon épouse souffrante, depuis près de quatre ans, d'une tumeur glandulaire au sein, les soins et les traitements des médecins n'avaient pu la soulager. Je crois donc de mon devoir de vous adresser ce certificat comme témoignage de ma reconnaissance, afin que tous ceux qui le liront sachent, qu'après sept semaines de traitement, vous avez fait disparaître la tumeur et assoupi les vives douleurs qui affaiblaient jusqu'à paralyser le bras. La guérison de mon épouse est pour moi un bonheur, que nous devons, Docteur, à votre rare talent médical et à vos soins assidus.

Je serais heureux si ce certificat, faible expression de ma reconnaissance, peut vous faire connaître davantage, dans l'intérêt de tant de pauvres femmes malheureusement atteintes de ces sortes de tumeurs, dépassant nos sciences et les autres médecins à l'opération.

Recevez, Docteur, l'expression de notre sincère reconnaissance.

J. OUMA,
Rue Kerlerec, No 106

28 sept—tf

Décédée, hier matin à l'âge de 21 ans et 10 mois, dame MARIE FRANÇOISE JEANNE PORTIER, épouse de Michel J. Portier. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin, à 9 heures précises, de la maison mortuaire, rue Amour ou Hemperle, No 64, entre Union et Bagatelle.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association, au No 19 de la rue du Camp. — Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1873. — Les membres de cette société sont informés de la mort de J. K. MINGLE, décédé, à la Ville-Orléans, le 29 mars 1873, de la mort de CHARLES KUHN, décédé, à la Ville-Orléans, le 19 avril 1873, de la mort d'ALEX. MASSICH, décédé, à Galveston, Texas, le 1er mai 1873. Il sera procédé, ce jour, sur place, aux bureaux de la Société, No 19 de la rue du Camp, et ce le 14 novembre 1873, à 4 heures de l'après-midi, et il y payé $1.25 sur chacun de ces décès.
5 oct—2t 12 R. W. YOUNG, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS.
No. 17 de la rue du Canal.
A. BROUSSEAU, Importateur.
Offre, en Gros et en Détail,
TAPIS—1000 pièces, depuis et anglaises.
TOILES CIRÉES, 4 planches, de toutes et qualités. — NATTES — 1000 rouleaux Nattes blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelleet dentelle Nottingham.
BRICABELLES, CORNICHES, serrics, reps, de CRIN, guimpe, paloche, &c., &c. oct—4t PP

ENTREPOT DE TAPIS
ET DE TOILES CIRÉES.
ELKIN & CO.,
128..... RUE DU CANAL.....128
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de—
TAPIS anglais, Velours et Bruxelles;
TAPIS trois plis et Ingrain;
TOILES Cirées de toutes largeurs;
STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent Aux prix de New York.
16 sept—1mPP

MEUBLES FINS ET ORDINAIRES.
P. MALLARD,
53 et 55..... Rue Royale.....53 et 55
VIENT d'ajouter à son assortiment de meubles ordinaires et, vu le manque d'argent actuel des affaires, vendra tous ses articles à des prix et à un bon marché sans précédent.
Ainsi on peut acheter, en ce moment, chez lui :
Un ameublement de salon, 10 pièces, depuis $200.
Un ameublement de salon, 5 pièces, depuis $100.
Un ameublement de chambre à coucher, depuis $75.
Le tout de fabrication supérieure et matériaux de premier qualité.
N. B.—Travaux extérieurs exécutés dans le plus bref délai et à des prix raisonnables. 6oct—1m PP

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle de Bienfaisance.—L'assemblée générale trimestrielle de cette société aura lieu le 5 oct. prochain, 5 octobre, à 7 heures du soir, au lieu habituel des séances. Les membres de la Direction devront être présents à 6 heures. La présence exactitude est requise de la part des officiers des sections.
Par ordre du Président,
J. LOUIS GRÉGOIRE, secrétaire.
5oct—2t

Société des Laitiers.—Une réunion générale de cette société aura lieu lundi prochain, 6 octobre, à 7 heures, et depuis du soir, au local habituel, à l'angle des rues Hospitale et Toulouse. Les membres sont requis d'être ponctuels vu l'importance des questions qui y seront traitées.
Par ordre du Président,
MATHIEU LAMAZOU,
Secrétaire.
6oct—1f

Salle de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1873.—L'assemblée générale trimestrielle de cette société aura lieu AUJOURD'HUI, à 11 heures et demie A. M., précises. Tous les membres sont requis d'être ponctuels vu les questions qui des matières d'importance seront présentées à l'assemblée.
Mardi prochain le 7 courant l'élection annuelle régulière des officiers, ainsi que de tous les membres du Board d'administration, aura lieu à 7 heures P. M. précises.
Par ordre du président J. O. CHALON,
5 oct—1f A. J. COURTIN, Secrétaire.

PAPIERS PEINTS.
GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.
Mme Vve H. HABERT,
100 RUE DE CHARTRES 100
ANNONCE respectueusement à sa clientèle de la ville et de la campagne qu'elle a reçu d'Europe et du Nord, UN ASSORTIMENT COMPLET DE PAPIERS PEINTS de toutes sortes. Cloth de lit, Bordures de chambres, Rosaces, Bordures, Décors de tous genres, etc., etc., et qu'elle vient de recevoir, d'Europe et du Nord, en des circonstances difficiles que nous traversons, elle vendra à des prix extraordinairement bas et qui défient toute concurrence.
C'est une excellente occasion pour les personnes qui ont besoin d'articles de ce genre et nous nous faisons un devoir de leur recommander Mme veuve Habert, non seulement pour leurs achats de papiers peints, mais encore pour tout ouvrage qu'elles pourraient lui confier et que cette maison se charge d'exécuter à des conditions on ne peut plus raisonnables.

Avis de Dentiste,
Le Dr. A. W. McLAIN annonce à ses clients et aux personnes qui ont besoin de ses services, qu'il est revenu de Paris et qu'il a repris son cabinet, au No. 14 de la rue Baronne, ap prenant.
6 sept—1m

On demande
UN cuvier pouvant pour travailler sur une presse de bitumé. Les offres, en indiquant la capacité pratique et de moralité sont à adresser à W. C. S. care Post-Office Box No 1051.
6oct—2t

Les Marchandises Sèches
A meilleur marché dans cette ville!
AUTOMNE DE 1873!!
T. Danziger & Sons,
No. 203.....RUE DU CANAL.....203
Entre les rues Bourgogne et Rampart.

NOUS avons fait de forte achats en marchandises sèches d'automne, à New York, pendant la récente panique, et pouvons offrir, sans enquête, des ventes à 25 pct. et moins. Il meilleur marché qu'aucune autre maison.
Les dames et les acheteurs de marchandises sèches en général sont invités à venir nous rendre visite et pouvoir juger par eux-mêmes.
Nous demandons à la première.

Etoffes pour Robes!
20 quinze ALPAGAS et POPELINES d'automne, de pièces très riches, $20 et 25 cts, valeur de doublés;
1 caisse SATINE tout laine et dans toutes les nouvelles nuances drap, d'automne bien riches, à 25 cts, valant généralement 75 cts;
2 caisses CACHEMIRES rayés extra, tout laine, à 50 cents, valant 75, 75; 25 différents articles pour Pelisses et Costumes de promenade.
2 caisses POPELINES noires et blanches, pour deuil, à 25 cts, valant généralement 40 cts;
1 caisse POPELINE bouclée cuitée, à 40 cts, valant 75 cents et convenable, pour robes de chambre;
1 caisse SERGES brochées à 40 cts, valant 75 cents.
—AUSSI—
MOUSSES: IRIS Laine, MÉRINOS, CACHEMIRES, DRAPS impériales, POPELINES Irlandaises, etc., etc., etc.
BLEU MARIN, dans tous les tissus.

Soieries.
1 caisse SOIERIES rayées blanc et noir, à 25, vendues partout à 50 50;
SOIERIES Japonaises, à 60 cts;
SOIERIES noires, à 25, 31, 35, 37, 50 et 75 cts;
CACHEMIRES de Soie, depuis 25;
SOIERIES en couleurs, dans toutes les nuances de rue et de soirée possibles;
SATINS de toute nuance.

Marchandises Noires.
1 caisse ALPAGAS Noirs, à 25 cents, valant 40 cents;
ALPAGAS brochés noirs, de tous prix;
ETAMINES noires, DELAINES, DRAPS impériales, TAMISES, CACHEMIRES, MÉRINOS, ALEPINES, SATTEENS, CREPES anglaises, etc., etc.;
CACHEMIRES noirs, simples et doubles, 50 CHALES Mérinos;
VOILES, CREPES, GANTS de peau et de soie noirs, etc., etc., etc.

Articles de Ménage.
1 caisse SERVIETTES, à 50 la douzaine;
1 caisse ESSUIE MAINS, à 37 la douzaine;
DAMAS pour table, par 31, à 40, 50, 60 et 75 cts la yarde;
COURTEPOINTES blanches, à $1.25;
COURTEPOINTES Piqué, toutes grandeurs et tous prix;
DENTELLES Nottingham, RIDEAUX en Dentelle Nottingham, DAMAS et INDIENNES pour Rideaux, COTON à Draps, COTON à Tiges d'Oreillers, etc., etc., etc.

Lainages.
FLANELLES, à 25, 30, 37 et 38 cts la yarde;
FLANELLES crémes, de toutes nuances;
FLANELLES blanches et Welsh;
TARTAN, genre écossais, pour robes de chambre;
CASIMIRS, DOESKINS, DRAPS et SATINETS, etc., etc., etc.;
COUVERTES, à $1.25 la paire;
Beaucoup COUVERTES de famille, à $4 la paire;
COUVERTEPOINTES crémes, à $4;
CHALES laine et à carreaux, de genres différents;
CHALES pour la rue, en dessins magnifiques;
CHALES cachemire brochés, toutes qualités, etc., etc., etc.

Articles de Fond.
Notre département d'Articles de fond étoffe toute concurrence.
COTON blanc et écru;
COTON à Draps, blanc et écru;
MOLLETON;
COUTILS, Satinés, COTONNADES, DENIMS, COTONNADES rayées, etc., etc. etc., au-dessous des prix de New York.

Articles de Fantaisie, Broderies, Dentelles.
BANDES brodées, à 10, 12½, et 15 cts. la yarde;
MOUCHOIRS par 25, à 35, $1.50 et $2;
MOUCHOIRS à carte, à 4, 5, valant 8;
CORSETS, à 75 cts, $1, $1.50 et $2;
DENTELLES Yak véritables et GUIPURES véritables;
DENTELLES Valenciennes véritables;
DENTELLES patentées;
Un assortiment complet de TULLES riches pour cols et garnitures, etc., etc., etc.

Bas! Bas! Bas!
L'assortiment le plus complet de BAS pour dames, pour hommes et pour enfants, qui soit en cette ville.
CHAUSSETTES anglaises à 25 cts, valant 50;
BAS pour dames, complètement finis, à 50, valant 75, etc., etc., etc.;
GILETS de peau, pour dames et pour messieurs, de toutes grandeurs et de toutes qualités.

Gants de Peau.
1000 douzaines GANTS de Peau, de tous numéros et toutes nuances, à 1, 2 et 3 boutons, à 25, 37 cts, 31, 31 25 et $1.50;
GANTS de Peau Rejou, toutes nuances et tous numéros.
—AUSSI—
Un choix complet de GANTS de Peau, pour messieurs.
THEODOR DANZIGER & SONS,
6oct—1f—PP No 203, Canal.

$20,